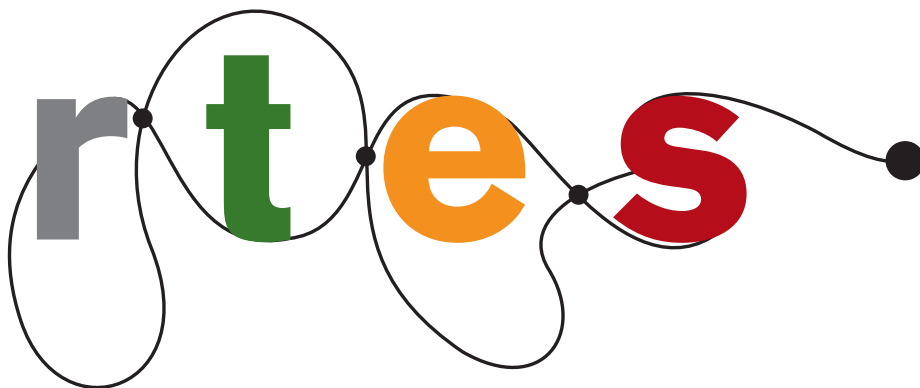
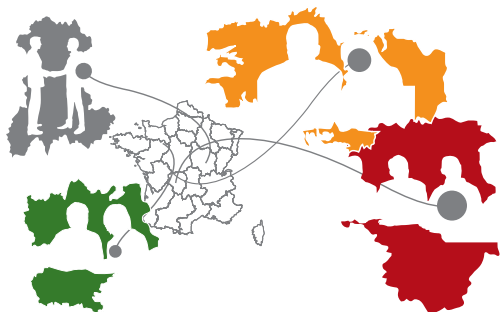




N° 20

La lettre du **Réseau** des collectivités **Territoriales** pour une **Économie Solidaire**

Octobre 2013



Sommaire

p. 2 et 3 Initiatives des territoires

Le labo du changement (Pays de Langres)
La boutique éphémère de l'ESS (Pôle Azur Provence)
Pôle d'activités agricoles de proximité (Poitiers)
La Centrale des Marchés Solidaires (Loire Sud)

p. 4 à 7 Transversales

En route vers la transition énergétique !

p. 8 Vie du réseau



ESS et énergie : réinventer des circuits-courts pour éviter des courts-circuits...

Patricia Andriot

Édito

Le formidable dynamisme de l'ESS dans les territoires et l'implication des collectivités étaient éclatants lors de la rencontre nationale des collectivités locales du 26 juin à Paris et des rencontres organisées le 12 septembre aux quatre coins de la France. Ce furent plus de 480 participants, 260 collectivités mobilisées, une implication croissante de nombreux élus, de présidents ou maires. Ces rencontres marquent une étape à la veille du passage du projet de loi sur l'économie sociale et solidaire en session parlementaire.



Des collectivités vraiment impliquées

Christiane Bouchart

Favoriser l'interconnaissance et la confrontation de pratiques entre collectivités, affirmer la mobilisation et le rôle des collectivités locales dans le développement de l'ESS, proposer collectivement des améliorations au projet de loi, ces rencontres ont rempli leurs objectifs. La nécessaire reconnaissance du rôle des collectivités, la place de chaque échelon territorial, l'importance et l'intérêt des outils de contractualisation avec les territoires ont été rappelés avec force. Si le rôle des collectivités est essentiel, l'association des citoyens est capitale : l'absence totale de référence aux bénévoles dans le projet de loi a été regrettée.

À Paris, Rennes, Bordeaux, Nancy et Grenoble, les débats ont mis en évidence que l'ESS n'est pas un effet de mode. La période de mutation profonde que nous vivons exige une autre manière de faire, une autre manière de vivre au quotidien.

Economie sociale et solidaire et énergie ? Collectivités territoriales et énergie...

Des mots qu'on a peu l'habitude de voir accolés et qu'il va falloir apprendre à conjuguer ensemble.

En effet, le thème de cette lettre du RTES, énergie et ESS, peut surprendre.

Après des décennies de politique énergétique nationale pilotée par une gestion ultra-centralisée, il y a quelque chose d'incongru à vouloir revendiquer que les collectivités locales non seulement peuvent mais doivent s'occuper d'énergie. Et quelque chose d'encore plus incongru, voire franchement impertinent, à se dire que des acteurs de l'ESS peuvent se mobiliser sur cette question. Et pourtant, c'est bien de cela dont il s'agit.

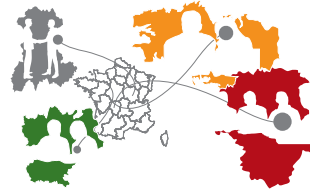
Pour se rassurer, il suffirait de remonter avant la seconde guerre mondiale, pour voir que l'énergie était produite et consommée en local et bien souvent par des structures collectives proches sinon relevant des statuts de l'ESS.

C'est l'ambition de cette lettre, que de montrer à travers des expériences qui se réalisent déjà, que oui on peut produire et consommer en proximité l'énergie aussi, que oui les collectivités peuvent s'emparer du sujet pour mieux maîtriser les choses. C'est même là une voie de création d'emplois et de relocalisation de la valeur ajoutée ...

Christiane Bouchart est conseillère déléguée à l'ESS à Lille et à Lille Métropole et présidente du RTES.

Patricia Andriot est vice-présidente déléguée à l'ESS au conseil régional de Champagne-Ardenne et administratrice du RTES.

INITIATIVES DES TERRITOIRES



Le labo du changement du Pays de Langres Quand le développement économique devient formation-action

Après avoir constaté les limites des méthodes traditionnelles de développement économique sur son territoire (zones d'activités, développement exogène privilégié...), l'Association du Pays de Langres décide de mettre en place une formation-action. Objectif : concilier initiation aux pratiques de développement local et mise en mouvement des acteurs.

Le territoire d'intervention, le bassin d'emploi du Pays de Langres, est vu comme le lieu d'articulation entre économie lucrative, services publics, économie sociale et solidaire pour imaginer des formes de coopération innovantes permettant l'émergence de nouveaux projets et de nouveaux emplois. Cette démarche, initiée en 2012 et qui s'achèvera en 2014, se décompose en 4 actes :

1. S'éveiller aux enjeux

- Mise en place d'un atelier prospectif par le conseil de développement local du Pays de Langres,
- Projections-débats avec l'association Autour de la terre autour de différents thèmes : l'apport des résidents secondaires, les éco-activités, entreprendre autrement, la finance locale...

2. Produire une réflexion à 10 ans

- Organisation d'un Forum ouvert à tous, permettant à chacun d'exprimer des envies, des besoins, des idées, des projets et de devenir acteur et force de proposition pour imaginer les

activités économiques de demain.

3. Accompagner un réseau d'acteurs locaux en capacité de créer des coopérations

- Constitution de groupes projets à l'issue de ce forum (leurs représentants ayant été formés et/ou accompagnés dans le passage de l'idée au projet).

4. Sensibiliser le territoire aux enjeux dégagés

- Organisation d'un événement permettant de restituer les apports de ce qui a été mené jusqu'alors, de faire témoigner des expériences d'autres territoires, de valider collectivement des orientations stratégiques dans le domaine économique,
- Mobilisation des habitants, élus et acteurs locaux pour poursuivre l'esquisse du territoire de demain.

Contact

Sophie Sidibé, chef de projet du Pays de Langres, sidibe@pays-langres.fr, 03 25 88 04 04

La Boutique éphémère de l'ESS de Pôle Azur Provence

C'est au mois de juin 2013, à quelques jours de l'ouverture de sa boutique, que la couveuse Créactive O6 a proposé à 5 « commerçants solidaires » du territoire de venir expérimenter leur projet au sein de son espace de vente.

Cette initiative est née de la rencontre entre :

- le projet pédagogique de la couveuse d'entreprises Créactive O6 (offrir à ses couvés un espace test de commercialisation de leurs produits et d'apprentissage des techniques de vente à travers l'ouverture saisonnière d'une boutique en centre-ville de Grasse),
- le nouveau Contrat local de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire de la communauté d'agglomération de Grasse / Pôle Azur Provence, signé en novembre 2012 avec le conseil régional PACA. Parmi les objectifs de ce contrat est inscrite l'ambition, partagée avec les acteurs du territoire, de vérifier l'oppor-

tunité et la faisabilité d'un projet collectif de commercialisation responsable ancré sur le territoire.

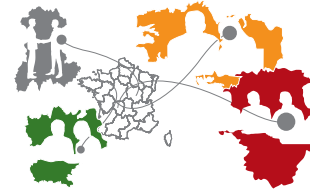
Cet objectif fait écho à la politique de rassemblement et de structuration des acteurs de l'ESS locaux menée depuis près d'un an par la collectivité afin de sensibiliser les « consom'acteurs » et d'améliorer la synergie, la visibilité et la reconnaissance de ce secteur de proximité. La boutique éphémère solidaire est louée par Créactive O6 pour 4 mois. La couveuse met également à disposition du personnel (un demi-ETP) et, en contrepartie, chaque entreprise participante s'engage à tenir la boutique un certain nombre de jours dans la saison.



Contact

Valérie Tetu, Chargée de mission ESS, Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence, 04 97 01 11 00, vtetu@poleazurprovence.com
Marie-Louise Gourdon, vice-présidente, marielouisegourdon@yahoo.fr

INITIATIVES DES TERRITOIRES



À Poitiers : Un pôle d'activités agricoles de proximité

Propriétaire des 39 hectares du domaine de Malaguet, la ville de Poitiers a décidé d'installer des jeunes paysans en production biologique sur un domaine exploitable de 12 hectares.



Porté par la ville, ce projet s'inscrit dans une démarche de développement des circuits courts (de la production à la consommation) et mobilise différents services de la collectivité (espaces verts, eau et assainissement, bâtiment, immobilier, urbanisme, hygiène publique et qualité environnementale...). Il est suivi par un comité de pilotage réunissant les acteurs associatifs de l'accompagnement et les porteurs de projets. Avec une entreprise d'insertion spécialisée dans les travaux des espaces verts, déjà présente sur le site, les exploitants installés ont créé une association qui a pour objectif de mutualiser les moyens, de mettre en place des actions de promotion du

développement durable et de favoriser les parcours d'insertion. Lieu de synergie, ce nouveau pôle en construction comptera au final plus de 30 emplois et regroupera un chantier d'insertion, un espace test agricole, des maraîchers et des producteurs de Plantes Médicinales et Aromatiques. Le budget prévisionnel d'investissement du projet est de 160 000 € TTC, avec un soutien financier du conseil régional Poitou-Charentes.

Contact

Gabriel Auxéméry, Service Solidarité et Cohésion Locale, Grand Poitiers 05 49 41 91 50, g.auxemery@agglo-poitiers.fr

La Centrale des Marchés Solidaires

La Centrale des Marchés Solidaires (CMS) a ouvert ses portes début 2013. Elle a pour mission d'accompagner et de faciliter la réponse des structures de l'ESS de Loire Sud aux marchés publics et privés.



Dans le cadre de son PROCESS (Programme de Coopération de l'ESS), Saint-Etienne Métropole a lancé un appel à projets destiné à assurer la pérennisation, le développement et la professionnalisation des structures. Sous l'impulsion de la collectivité, deux acteurs (l'association Rues du Développement Durable et le cluster Culture et Coopération, ainsi que l'Inter-Réseaux Associatifs de l'Insertion par l'Activité Économique) ont présenté un projet

Métropole qui pilote PROCESS.

Contact

Au pied des marches, 06 95 74 11 87
contact@marchessolidaires.org
Bertrand Gonon, Développeur économique, 04 77 48 08 21, b.gonon@agglo-st-etienne.fr

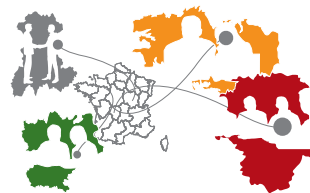
En complémentarité avec ce type d'initiatives, les projets visant à renforcer la visibilité commerciale des acteurs

commun : la CMS. Réalisant un travail de veille ciblée, de formation et d'accompagnement des structures pour favoriser leur réponse aux marchés publics, la CMS travaille en articulation avec la cellule mutualisée des clauses d'insertion portée par la Maison de l'Emploi et de la Formation Loire Sud ainsi que la Direction du développement économique de Saint-Etienne

de l'ESS, et leur professionnalisation, sont en plein essor. Les sites, à l'origine essentiellement à destination des particuliers (conso-solidaires.org en Rhône-Alpes, qui vise également à développer l'e-commerce solidaire, Boutique Solidaire Bretagne ...), développent aujourd'hui leurs actions à destination des acheteurs professionnels. Souvent portés par des réseaux régionaux, ces sites sont articulés avec la plate-forme socialement-responsable.org de l'Avisé. Des plates-formes verront ainsi le jour dans les prochains mois en Nord-Pas de Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées... Ces plates-formes d'achats responsables sont complétées par un accompagnement réalisé aussi bien auprès des acheteurs que des fournisseurs ESS. Et le schéma de promotion des achats publics socialement responsables, prévu dans le projet de loi sur l'ESS, pour peu que son approche soit un peu élargie, promet sans doute de beaux jours à ces démarches.

TRANSVERSALE (S)

Production d'énergie, lutte contre la précarité énergétique, mobilité durable, circuits courts... Toutes ces pratiques, portées par des acteurs de l'ESS, se veulent des réponses à l'enjeu de la transition énergétique.



Energie : En route vers la transition !



La cause est entendue : nous ne pouvons plus consommer et gaspiller comme au temps béni (vraiment ?) des 30 Glorieuses. De Grenelle de l'environnement en Débat national sur la transition énergétique, la prise de conscience a eu lieu – du moins personne ne peut plus faire semblant de l'ignorer. Même le président de la République l'a dit : il faut « faire de la transition énergétique un levier pour un nouveau modèle de croissance verte, durable et solidaire ». Nouveau modèle ? Durable et solidaire ? Voilà des mots qui ne peuvent laisser insensibles les acteurs de l'ESS.

L'enjeu pour l'ESS

Pourtant, le grand débat et les grandes mesures qui s'imposent peuvent très bien se faire sans l'ESS et ignorer les politiques publiques qui la promeuvent. Quand tout le monde communie (plus ou moins il faut le reconnaître) dans le même credo, les prophètes d'hier sont parfois oubliés. C'est là un des premiers enjeux pour les élus et acteurs qui défendent l'ESS : montrer que leurs actions et leurs réflexions sont des réponses pertinentes aux questions désormais admises par tous. Il ne s'agit pas seulement d'être visibles, ni même « reconnus », mais surtout d'imposer, dans les décisions politiques et les stratégies qui se mettent en place, des objectifs et des priorités qui sont ceux de l'ESS depuis longtemps. Dans cette optique, il faut montrer ce qui existe, en démontrer l'efficacité et imposer sa marque. Le travail entrepris depuis une dizaine d'années par plusieurs réseaux – dont le RTES – va dans ce sens, mais il doit être poursuivi, amplifié. Il s'agit pour l'ESS d'irriguer l'ensemble du débat et des réponses mises en place. Pour répondre aux enjeux énergétiques de la prochaine décennie (sobriété, efficacité et diversité des ressources), la technologie ne suffira pas. La gouvernance est tout aussi importante. Comment sortir du « consommons plus » sinon par les principes de lucrativité limi-

tée et de mixité des ressources publiques et privées ? Comment mobiliser un territoire de proximité sinon par les principes de gestion démocratique et participative (une personne = une voix) et d'utilité collective (des statuts adaptés) ?

La participation citoyenne capitale

Autre défi, donc : ne pas laisser les citoyens passifs dans cette transition. La ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, Cécile Duflot, le redisait encore le lundi 9 septembre en remettant les premiers labels d'éco-quartiers aux collectivités pionnières en la matière : cette démarche n'est pas seulement technique et il ne s'agit pas de se cantonner à des prouesses technologiques. Elle est bien plus large, elle est sociale et politique. Ici, les acteurs de l'ESS pourront apporter une dimension indispensable en favorisant la participation de la population. Parce qu'ils sont en lien direct avec les habitants, que leurs formes d'organisation démocratique associent usagers, adhérents et associés, ils participent naturellement d'une démarche participative sans laquelle la transition pourra être énergétique, mais certainement pas démocratique ! Second enjeu, fondamental, pour l'ESS qui peut aligner quelques exemples réussis en la matière.

Énergies renouvelables

Un des enjeux majeurs de la transition réside dans la maîtrise de la production. Si la loi de nationalisation de l'électricité et du gaz de 1946 avait maintenu les droits des communes en matière de distribution publique de ces énergies, cette possibilité est, dans les faits, restée marginale, les régies locales ne pouvant pas développer des installations de grande taille capables de rivaliser économiquement avec celles d'EDF. L'énergie renouvelable qui autorise des installations plus petites et plus finement adaptées aux territoires ouvre un champ plus large aux collectivités et aux citoyens qui veulent s'emparer de cet enjeu. En Allemagne par

« La finitude du monde nous oblige à penser l'innovation, technologique et sociale, et le partage »

TRANSVERSALE (S)



Philippe Hervieu
Conseiller régional en charge de l'ESS
conseil régional de Bourgogne

L'ESS intègre naturellement les questions de transition

Quelle est la place des acteurs de l'ESS dans les politiques en faveur de la transition énergétique ?

Les structures de l'ESS intègrent naturellement les questions de développement durable et de transition dans leur fonctionnement et nous travaillons beaucoup en coopération avec elles pour accroître l'autonomie énergétique de nos territoires. Nous disposons d'un grand nombre de projets autour de l'énergie éolienne. Le portage de tels projets par une association en tant qu'acteur de proximité facilite son acceptation par les populations. Projet d'implantation de ferme éolienne, mise à disposition de terrains agricoles pour des installations en maraîchage biologique, incitation à l'usage de vélo en zone urbaine sont autant d'actions soutenues par la région Bourgogne. Elle est, en ce sens, un terrain d'expérimentation mais aussi d'innovation car nous développons en concertation avec les acteurs de terrain des dispositifs comme le « Plan Bâtiments de Demain » (dotation de 80 millions d'euros) ou encore un cluster éolien regroupant une trentaine d'entreprises qui nous vaut aujourd'hui l'exclusivité sur la fabrication de mâts métalliques en France.

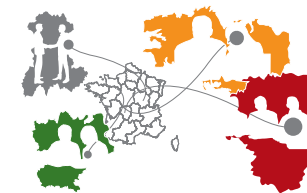
Quels ont été les apports des Rencontres nationales Energies et Territoires ruraux ?

Ces rencontres ont eu lieu pour leur troisième édition à Cluny en Pays Sud Bourgogne, à l'initiative du réseau national des territoires à énergie positive (TEPOS). Les ateliers ont permis des échanges d'expériences et la rédaction de cahiers (en cours de finalisation). Ces assises ont donné au Conseil régional l'idée d'un appel à manifestation d'intérêt. Il s'agit d'insuffler aux territoires la dynamique « énergie positive » en mettant en place des aides financières et de structuration ouvertes aux communes, communautés de communes et communautés d'agglomération.

exemple, 51 % de la production d'énergie renouvelable est détenue par les citoyens au sein de 586 coopératives. En France, des exemples prouvent que l'alliance des pouvoirs publics locaux et des initiatives citoyennes est des plus pertinentes.

Des initiatives qui émaillent le territoire

C'est ainsi qu'à l'issue d'une démarche de concertation initiée en 2002 par la communauté de communes des Crêtes Préardennaises, est né le premier parc éolien de Champagne-Ardenne ouvert à l'investissement citoyen. Ce projet, d'un montant de 3,8 millions €, a pu être finalisé grâce au partenariat avec Enercoop Champagne-Ardenne, une des 6 coopératives locales d'Enercoop, et Energie Partagée. La coopérative a également mis en place avec la ville de Sedan un projet conciliant



solidarité, écologie et économie. Le projet Moskowa a transformé un ancien gymnase militaire par la pose de panneaux photovoltaïques et de verrières. Une initiative qui a permis la restauration de cette infrastructure tout en en faisant un point de production d'énergie solaire.

Enercoop, acteur majeur

Depuis sa création en 2005, Enercoop est un des acteurs majeurs dans le domaine des énergies renouvelables citoyennes. Créé par des acteurs de l'ESS, Enercoop a opté pour la forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Au-delà de la commercialisation de l'électricité et de la promotion des énergies renouvelables, elle se fixe comme objectifs de décentraliser la production et d'offrir à chaque citoyen la possibilité de s'approprier l'accès à l'énergie. Dans cette optique, Enercoop développe des coopératives locales. Il en existe à ce jour six : Champagne-Ardenne, Bretagne, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas de Calais, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En Bretagne, dans le Pays de Vilaine, la production d'énergie éolienne s'inscrit depuis une décennie dans une dynamique d'intérêt collectif à l'initiative de l'association Eoliennes en Pays de Vilaine, pilote éponyme du pôle territorial de coopération économique. Les projets éoliens sont mis en œuvre en concertation avec les acteurs du territoire, grâce à une participation financière locale (particuliers, collectivités). 700 particuliers ont ainsi investi dans le Parc éolien citoyen de Béganne à hauteur de 1,8 million €.

Dans le Nord, la ville de Lille a été à l'origine de la création d'une SCIC photovoltaïque qui, après plusieurs aléas, a vu sa première installation sur le toit d'une école en juillet 2013.

Des alliances citoyennes

Se créent ainsi des alliances citoyennes où la puissance publique locale et les militants de la transition se retrouvent. Ce n'est pas par hasard que plusieurs de ces initiatives ont adopté le statut de SCIC, qui permet, via le multisociétariat, d'associer citoyens et collectivités locales. Outil juridique encore neuf, il est contemporain de la prise de conscience écologique et est naturellement approprié par les acteurs de l'ESS qui cherchent à intervenir dans le champ de l'énergie. De la même manière, les acteurs de terrain n'hésitent pas à se servir d'outils sophistiqués et très réglementés pour développer et crédibiliser leurs actions. C'est ainsi que, via un fonds d'investissement, le mouvement Énergie Partagée accompagne et finance des projets citoyens de production d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie. Le fonds collecte des souscriptions partout en France (100 € l'action, 2359 souscripteurs, 4 570 000 € collectés à ce jour) pour financer des projets éoliens, photovoltaïques, micro-hydrauliques... Agréée Finansol, Énergie Partagée bénéficie pour sa collecte d'un visa de l'Autorité des marchés financiers (www.energie-partagee.org).

Bouger autrement

La fin du pétrole « pas cher » est à notre porte. Nos modes de circulation vont devoir passer par une utilisation plus raisonnée et collective de l'automobile. Des initiatives pour le moins



Raphael Jacquin
directeur d'Héliose

Une réponse transversale

« Maison économe » et « Familles à énergie positive » sont avec l'opération « Acsée » des actions menées par l'association stéphanoise Héliose. Espace Info Energie de la Loire, elle revendique l'efficacité de la coopération.

A quels enjeux répond le projet ACSEE ?

Grâce en particulier au concours de fonds européens, le projet ACSEE (Ambassadeur Climat Santé Energie Environnement), en associant plus d'une vingtaine d'acteurs, s'est donné comme objectif de lutter contre la précarité énergétique à Saint-Etienne. Repérer les ménages, réunir les conditions nécessaires pour que les ménages s'engagent volontairement dans un processus de changement, les accompagner dans cette démarche grâce à une connaissance fine de leur situation, ou encore avoir recours à une expertise technique en matière énergétique demande une forte coopération entre les acteurs.

Quel a été votre plan d'actions ?

Nous avons défini les leviers et actions les plus pertinentes à mettre en place et identifié la complémentarité du projet avec les dispositifs existants (Développement durable, Habitat, Santé, Social) pour sceller le partenariat à l'échelon politique. Les principaux acteurs impliqués parmi lesquels les collectivités (Région Rhône-Alpes, Conseil général, la ville de Saint-Etienne, Saint-Etienne Métropole), les acteurs de l'ESS, (AGASEF, réseau des PIMMS...) et différentes autres structures (CAF, PACT, ADIL...), ont à ce stade su jouer de complémentarités intelligentes.

Comment se matérialise concrètement la collaboration ?

Un des enjeux a été de mobiliser les ressources humaines disponibles au sein de chaque équipe. Nous avons réussi à impliquer environ 60 personnes qui sont aujourd'hui capables d'orienter les ménages vers ces dispositifs et avec lesquels nous pouvons échanger pour évaluer l'efficacité du dispositif et le faire évoluer. C'est ainsi que travaillent ensemble les travailleurs sociaux du conseil général et de la CAF, le CCAS, les conseillers médicaux en environnement intérieur, les conseillers Info énergie, les conseillers de l'ANAH et des opérateurs du « Programme d'Intérêt Général »... et bien entendu nos deux « Ambassadeurs de l'efficacité énergétique ».

éparses explorent avec difficulté cet enjeu, tant le véhicule individuel a été privilégié au détriment des transports collectifs. Avec le débat sur la transition, ces pionniers sont désormais regardés plus sérieusement et des collectivités s'allient à eux. La ville de Lille est un des partenaires fondateurs de la SCIC Lilas Auto Partage et on retrouve des collectivités locales au sein d'Alpes Auto-partage basée à Grenoble.

Alpes Auto-partage est administrée par 5 collèges : à côté des collèges des salariés et des utilisateurs, trois collèges re-

groupent les fondateurs, France Auto Partage et les Cigales, les collectivités locales et les entreprises du secteur de la mobilité. A l'échelle nationale, l'autopartage regroupe 15 opérateurs locaux, est présent dans 50 villes et bénéficie à 15 000 utilisateurs (www.citiz.coop).

De la voiture au vélo

Le réseau national des ateliers vélos participatifs et solidaires, L'Heureux Cyclage, regroupe plus de 50 ateliers autour d'activités de promotion du vélo. Basées sur le réemploi de vélos inutilisés et l'apprentissage de la mécanique, ses activités rassemblent de nombreux acteurs du secteur public, du secteur privé marchand, de l'ESS et des particuliers usagers. « La Cyclofficine » à Paris, « la Bécane à Jules » à Dijon ou « un p'tit vélo dans la tête » à Grenoble, sont, parmi d'autres, des associations qui contribuent à développer de nouvelles pratiques cyclistes. En 2011, le réseau a signé avec le Club des villes et territoires cyclables une convention de partenariat affirmant la place majeure de l'ESS dans l'avenir de l'économie du vélo.



Objectif : faciliter l'implantation de nouveaux ateliers vélo, la mise en œuvre de filières locales de réemploi et le développement des activités proposées par les ateliers existants. Plus de la moitié de ces ateliers sont employeurs, et ont contribué en quelques années à la création de 70 emplois, dont une majorité en CDI.

Lutter contre la précarité énergétique

En France, 13 % des foyers sont en situation de précarité énergétique. L'augmentation du coût de l'énergie, la mauvaise qualité des logements et le manque de revenu en sont les trois principales raisons. Là encore, collectivités et acteurs de l'ESS peuvent jouer une partition commune et accompagner les familles à trouver des solutions énergétiques adéquates (isolation, réduction de la consommation électrique, rénovation), acteurs et collectivités conjuguent leurs efforts.

Sur le territoire grenoblois, l'association Ulisse propose, par exemple, d'expérimenter la mise en œuvre d'une filière de maîtrise de l'énergie dans les logements privés et publics à l'échelle de l'agglomération. Ce groupement de structures d'insertion par l'activité économique, soutenu par la Région Rhône-Alpes, le Conseil général de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole et la ville de Grenoble, comprend notamment le service Soleni (Solidarité énergie insertion) : un service de diagnostics-énergie réalisés au domicile de ménages en précarité énergétique par des salariés en parcours d'insertion professionnelle.

Les collectivités locales s'approprient de plus en plus les questions énergétiques, les acteurs de l'ESS s'y intègrent naturelle-

ment. C'est sans doute là un des enjeux majeurs du débat sur la transition : pour penser sobriété énergétique, pour penser pluralité des énergies et mix énergétique, quelle meilleure voie que de penser proximité et autonomie ? Et quels sont les structures, statuts qui savent aujourd'hui organiser une économie fidèle à ces principes, sinon ceux de l'ESS ? Pour cela, il faudra être audacieux, oser penser différemment, penser qu'on peut faire autrement.

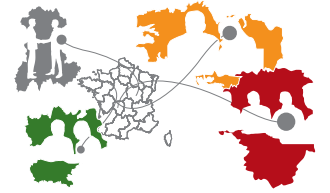


Yohan David

conseiller municipal
délégué à l'ESS,
Ville de Bordeaux

Opérations coup de pouce à Bordeaux

« La préservation des ressources énergétiques est une priorité portée par la municipalité de Bordeaux grâce au soutien d'acteurs citoyens. La Ville ambitionne à l'horizon 2014 de fournir à 800 familles des kits d'économies d'énergie et d'eau d'une valeur de 35 € comprenant 3 ampoules, 2 aérateurs, un réducteur de débit de douche, un thermomètre et une multiprise. Pour garantir le développement de l'action et lever les obstacles à l'identification des ménages cibles, la Ville a noué des partenariats avec les travailleurs sociaux, les associations de quartiers ou à vocation sociale. Cette collaboration a facilité une bonne appropriation de l'opération par les acteurs sociaux. Les associations missionnées sont chargées du suivi des consommations des 648 foyers équipés entre 2009 et 2012. L'opération de kits d'économie d'énergie se poursuit à travers d'actions d'aide à la réhabilitation de logements. Ce dispositif a pour objectifs de mettre à niveau les quartiers anciens et d'éviter de créer une ville à deux vitesses, d'aider les propriétaires occupants modestes à réaliser des économies d'énergie, de remédier aux situations de précarité énergétique et d'éviter que de nouveaux ménages y basculent. La subvention allouée à ce titre représente 100 % du montant des travaux subventionnables dans la limite de 2 500 € et une prime forfaitaire d'EDF de 300 à 1 000 €. Par exemple, une famille avec un revenu fiscal de référence de 13 000 € a pu réaliser, grâce à ces aides, l'isolation de la toiture de sa maison, le remplacement des fenêtres et d'un velux par des menuiseries double vitrage et l'installation d'une VMC. Les économies ainsi réalisées sont à hauteur de 5 600 KWh/an, soit environ 390 € /an, soit 58% de la facture de gaz de la famille ».

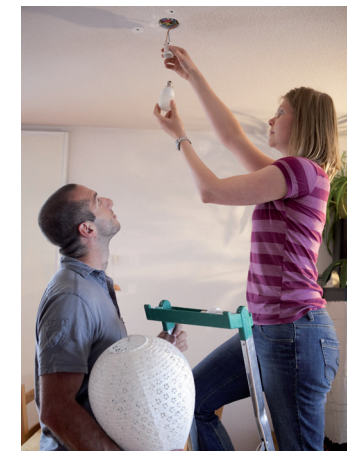


Campagnes de rénovation énergétique en Lorraine

En Lorraine, l'un des objectifs du Schéma régional du climat de l'air et de l'énergie est de rénover 20 000 logements énergivores par an d'ici 2020. Pour l'atteindre, le conseil régional a lancé un appel à projets « Soutien aux opérations collectives de réhabilitation énergétique » et a reconduit, en 2013, un dispositif d'aide aux particuliers baptisé « Contrat Climat Energie ».

Les premiers résultats de cette expérimentation démontrent le rôle significatif que peut jouer l'économie sociale et solidaire dans ce genre de projets puisque les trois projets soutenus par la Région en 2012 débouchent tous sur la constitution d'une société coopérative.

en 2012, réalise les travaux pour le compte des habitants dans une fourchette de prix acceptable et respectant les valeurs que l'association véhicule, via notamment des chantiers participatifs.

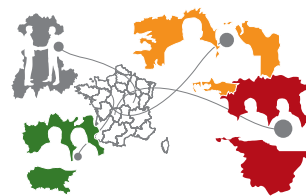


Dans le même sillon... Clairlieu Eco-défi en Lorraine

Partant du constat de la forte déperdition énergétique de leurs logements datant des années 1970, les habitants du quartier de Clairlieu, à Nancy, se sont constitués en association pour rénover collectivement leurs habitations et atteindre le label BBC-Effergie. Si une première étude de faisabilité réalisée en 2010 a validé la faisabilité de cette éco-rénovation, les coûts du chantier étaient inaccessibles pour la plupart des habitants. En août 2011, une société coopérative (centrale d'achat) a été créée pour effectuer les travaux d'éco-rénovation sur une première maison pilote dont les travaux sont en cours d'achèvement. Cette société, transformée en SCIC « Clairlieu Eco Rénovation Solidaire »

La société pour l'avenir énergétique de Commercy (Savecom)

À Commercy (Meuse), 69 % des habitations datent d'avant 1974. Les besoins en chauffage y sont supérieurs à 300 KWh/m²/an et cela concerne plus de 3 500 personnes. La SCIC SAVECOM propose aux particuliers une solution visant à faciliter la rénovation de leur logement comprenant un engagement de résultats dans le cadre du premier contrat de performance énergétique destiné aux particuliers en France. Cette offre comprend l'assistance technique, l'assistance financière (recherche de financements adaptés aux propriétaires, montage des dossiers) et juridique (convention de groupement d'artisans, convention de travaux et contrat de performance énergétique).



Les collectivités adhérentes au RTES au 1^{er} octobre 2013

Nouveaux adhérents depuis juin 2013

Communauté urbaine de Bordeaux
Ville de Nanterre
Ville de Carrières-Sous-Poissy
Ville de Tarnos

Villes : Argentan; Audincourt; Aulnay-sous-Bois; Bergerac; Bondy; Bordeaux; Caen; Canéjan; Carrières-sous-Poissy; Champigny-sur-Marne; Cherbourg-Octeville; Chevilly-Larue; Clichy-la-Garenne; Coulouneix-Chamiers; Fresnes; Grenoble; Hem; Lille; Lorient; Lyon; Merville; Nanterre; Niort; Pessac; Plombières-lès-Dijon; Revin; Saint-Denis; Saint-Herblain; Seclin; Senones; Tarnos; Tourcoing; Tours; Ungersheim; Villeneuve-d'Ascq; Wattrelos.

Intercommunalités : Amiens Métropole; Angers Loire Métropole; Arles Crau Camargue Montagnette; Artois Comm; communauté urbaine de Bordeaux; Brest Métropole Océane; Caen la Mer; Carene; Caux Vallée de Seine; Cergy-Pontoise; Creusot-Montceau; communauté urbaine de Dunkerque; Grand Dijon; Grand Lyon; Grenoble-Alpes Métropole; Lille Métropole Communauté Urbaine; Maubeuge Val de Sambre; Pays de Montbéliard Agglomération; Nantes Métropole; communauté d'agglomération de Niort; Pau-Pyrénées; Pays de la Lys Romane; Pays Voironnais; Plaine Centrale Val-de-Marne; Plaine Commune; Grand Poitiers; Pôle Azur Provence; Reims Métropole; Rennes Métropole; Roannais Agglomération; Saint-Etienne Métropole; Sicoval; communauté urbaine de Strasbourg; Syndicat Mixte Rhône Pluriel; Toulouse Métropole; Val de Drôme.

Conseils généraux : Corrèze; Côtes d'Armor; Deux-Sèvres; Dordogne; Essonne; Gironde; Hauts-de-Seine; Ile-et-Vilaine; Indre-et-Loire; Isère; Meurthe-et-Moselle; Nord; Oise; Paris; Pas-de-Calais; Pyrénées-Atlantiques; Pyrénées-Orientales; Seine-et-Marne; Seine-Saint-Denis; Val-de-Marne.

Conseils régionaux : Aquitaine; Auvergne; Bourgogne; Bretagne; Champagne-Ardenne; Collectivité Territoriale de Corse; Franche-Comté; Haute-Normandie; Île-de-France; Limousin; Lorraine; Midi-Pyrénées; Nord-Pas de Calais; Pays de la Loire; Picardie; Provence-Alpes-Côte d'Azur; Rhône-Alpes.



Retour sur les Rencontres Inter-territoriales des collectivités autour de l'ESS

380 participants, 4 rencontres simultanées, près de 160 collectivités mobilisées : les rencontres organisées par le RTES le 12 septembre dernier furent une belle réussite !

Dans la lignée des rencontres nationales organisées le 26 juin, ces journées territoriales ont permis aux élus, techniciens et acteurs de l'ESS de croiser réflexions et pratiques autour d'un même fil conducteur "Coopérer pour changer d'échelle".

Un temps de visioconférence* a notamment réuni les participants des 4 territoires, Rennes, Grenoble, Nancy et Bordeaux : il a été un moment fort d'affirmation du rôle des collectivités, et de l'importance de chaque niveau de collectivité dans le développement d'une économie plus solidaire.

Si le projet de loi a été salué pour sa contribution à la visibilité de l'ESS, deux points ont été unanimement soulignés : la nécessaire reconnaissance du rôle et de la place de chaque échelon de collectivités ainsi que celle des bénévoles et des citoyens dans le futur texte de loi. Ces rencontres ont finalement rempli leur double objectif : favoriser l'interconnaissance et la confrontation de pratiques entre collectivités (avec par exemple un temps de travail en « café urbain » très apprécié à Rennes) et affirmer la mobilisation et le rôle des collectivités locales dans le développement de l'ESS. Un grand merci aux collectivités mobilisées et notamment aux collectivités co-organisatrices pour avoir permis la réussite de ces journées.



* Les interventions de Bérénice Vincent, vice-présidente du conseil régional Aquitaine, André Corzani, vice-président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, Dounia Besson, vice-présidente du Grand Lyon, Laurence Fortin, conseillère régionale de Bretagne, Jean-Marc Lespade, maire de Tarnos, Vincent Feltesse, président de la communauté urbaine de Bordeaux, Jean-Louis Tourenne, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, Michel Dinet, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, Jean-Paul Bachy, président du conseil régional de Champagne Ardenne, et Christiane Bouchart, présidente du RTES, sont consultables en ligne sur le site du RTES.

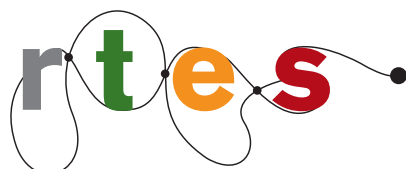
Agenda

Lundi 21 octobre au Kremlin-Bicêtre : Journée de formation du RTES « SIEG et mandatement : le rôle des collectivités » organisée avec Idéal Connaissances, accessible en webconférence.

Vendredi 15 novembre à Lille : Journée de formation « ESS et développement territorial » co-organisée avec le CNFPT à la Maison de l'Éducation Permanente.

Jedi 19 décembre au Kremlin-Bicêtre : Journée de formation du RTES : « Ce que la loi ESS va changer » (sous réserve), co-organisée avec Idéal Connaissances, accessible en webconférence.

Retrouvez le programme et plus de précisions sur le site du RTES.



RTES

Hôtel de Ville, BP 667 - 59 033 Lille cedex
Tél : 03 20 97 17 97 - 06 75 48 09 61
Fax : 03 20 49 57 68
www.rtes.fr - animation@rtes.fr

Pour nous joindre :

Anne-Laure Federici, déléguée générale, alfederici@rtes.fr
Charlotte Millereaux, chargée de mission, animation@rtes.fr
Jacques Dughéra, chargé de développement, jdughera@rtes.fr
Céline Parat, chargée de communication, cparat@rtes.fr

Direction de la publication : Christiane Bouchart
Coordination : Céline Parat (cparat@rtes.fr).
Rédaction : Patricia Andriot, Charlotte Millereaux, La Navette. Charte graphique : Yann Montigné.
Mise en page : La Navette, 23340 Faux-la-Montagne.
Impression : Artésienne sur papier recyclé Cyclus Print.